

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

SEM Cannes Lerins
Aménagement et Habitat (06)
22 Boulevard Louis Négrin

06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: CONCEPTION REALISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MECS.
Description: La consultation porte sur les prestations suivantes : CONCEPTION REALISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MECS sur le territoire de la Ville de Cannes.
Identifiant interne: 26112.
Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: Procédure avec négociation passée en application de l'article L.2124-3 et R2124-3 du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45000000. 71335000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRL03.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Planning prévisionnel de la procédure Date limite de remise des candidatures : 18 août 2026 Lancement de la phase offre : 21 septembre 2026 Date limite de remise des offres : 16 novembre 2026 Organisation des négociations : Du 14 au 20 décembre 2026 Date limite de remise des offres après négociation : 20 janvier 2027 Attribution / Notification : Du 1er au 12 février 2027 Modalités de financement et de paiement - Financement par emprunt, la Ville ainsi que demandes adressées au Département par virement bancaire. - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la SEM. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance si les conditions sont remplies : 5 %. - Prix forfaitaires révisables. - Sureté sur la totalité des prestations : 5% - Garantie de parfait achèvement - Garantie décennale - Garantie Biennale.
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26112.
Titre: CONCEPTION REALISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MECS.
Description: La consultation porte sur les prestations suivantes : CONCEPTION REALISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MECS sur le territoire de la Ville de Cannes.

Enveloppe financière globale du maître d'ouvrage
Cout global (conception + réalisation) de : 4 800 000€ HT

L'objet du marché est l'identification des moyens propres à satisfaire au mieux les besoins et les exigences de la personne publique à partir d'un cahier des charges rédigé par ses services.

Ainsi, la procédure est réalisée en deux phases :

- Phase 1 de la procédure : Appel à la candidature ;
- Phase 2 de la procédure : Offres avec négociation(s).

Il s'agit d'un marché unique comprenant deux « phases » :

La Phase n°1 dite CONCEPTION comprend la conception technique, au titre des études de projet, la direction de l'exécution des travaux, le visa des documents d'exécution et de synthèse et la conduite des opérations préalables à la réception.

La Phase n°2 dite REALISATION comprend notamment l'exécution des ouvrages, en une seule phase de travaux, tels que définis aux pièces du marché, et conformément au projet faisant l'objet de la phase n°1, les études d'exécution et de synthèse correspondantes et l'établissement des dossiers des ouvrages exécutés

SUITE DONNEE A LA CONSULTATION

Le maître d'ouvrage peut décider de ne pas donner de suite à la consultation. Les candidats, dont les offres auront été jugées recevables, percevront l'indemnité prévue à l'article 9 du RC.

La durée du contrat et les délais d'exécutions sont déterminés dans le RC.

Chaque groupement admis à présenter une offre sera indemnisé au titre de la présente consultation sous réserve d'avoir remis dans les délais réglementaires les prestations décrites en ANNEXES du règlement de la consultation phase offre.

Il est précisé que la part de l'indemnité, correspondant aux prestations de l'attributaire fera partie intégrante du montant du marché de conception-réalisation qui lui sera confié.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de réduire ou de supprimer l'indemnisation des candidats dont les prestations s'avèreraient irrecevables, incomplètes ou insuffisantes.

Le montant maximum de chaque indemnité est fixé à la somme de 20 000 € HT.

La prime est versée à prix ferme non re valorisable.

Les équipes fourniront une grille de répartition au prorata des prestations pour cette indemnité.

Le délai de validité des propositions est de 6 mois à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45000000. 71335000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Cannes la Bocca.

Code Postal: 06150.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 22.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Condition de participation – Exigences minimales: il convient de se référer au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Description : Sélection des candidatures-Il convient de se référer au règlement de consultation..

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Il convient de se référer au règlement de consultation..

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 18/08/2026 à 17:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Description : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr..

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le groupement attributaire du présent marché sera conjoint dont le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. ->Le mandataire du groupement sera obligatoirement le constructeur entrepreneur ; ->Le groupement sera composé d'entreprise(s)de construction, et de bureau(x) d'études..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 69592089200046.

Département : 06.

Adresse postale : 22 Boulevard Louis Négrin.

Adresse postale : 22 Boulevard Louis Négrin.

Ville : Cannes.

Code postal : 06150.

Pays : FRANCE.

Point de contact: marches@ophcannes.net.

Adresse électronique: marches@ophcannes.net.

Téléphone: +33 493481222.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : CS 61039 18, avenue des Fleurs.

Ville : NICE Cedex 1.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 492041313.

Télécopieur: +33 334935578.

Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 00000000000000.

Adresse postale : CS 80001 Place Félix-Baret.

Ville : Marseille Cédex 06.

Code postal : 13282.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.

Téléphone: +33 334843545.

Télécopieur: +33 334911561.

Adresse internet: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :f8f8696a-826b-4b38-94eb-e96f440be462

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 10/07/2026 à 15:02.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.